

Séance du 24 janvier 2024

N° 2024.02

Objet : Aide à famille

Date de Convocation

Le vingt-quatre janvier deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis.

Le 16 janvier 2024

Nombre de conseillers

Etaient présents :

M. Laurent RICHARD, Président,

Mme Guylène BIGOT, Mme Bénédicte BEYENS, Mme Katia CHAUVET,

M. Gilles BACHELET, Mme Eliane FAVRON, Mme Aurélie SCHEMEL,

Mme Sophie FOURNIAU, M. Eric HENNEGUELLE, Mme Jacqueline DUPRAT.

En exercice : 15

Présents : 10

Pouvoirs :

M. Philippe BEAUVAIS à M. Laurent RICHARD,

Mme Sophie RANDUINEAU à Guylène BIGOT,

Mme Françoise MORISSE à M. Eric HENNEGUELLE.

Représentés : 03

Votants : 13

Absents excusés : M. Philippe BEAUVAIS, Mme Sophie RANDUINEAU, M. Daniel BATARD, Mme Martine DELIGEON, Mme Françoise MORISSE.

Secrétaire de séance : Mme Guylène BIGOT

Présentation d'une demande d'aide financière pour une famille en difficulté.

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'accorder l'aide suivante :**

➤ **100€ €** à une personne domiciliée à Monts, pour le paiement partiel sur un remboursement relatif à des participations forfaitaires et franchises médicales.

Cette aide sera versée sur le compte du créancier et imputée à l'article 65138/424/SA du budget.

- **De dire** qu'en application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa transmission aux services de l'État.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Guylène BIGOT

Le président,
Laurent RICHARD

